

Parcours de 9 km / 250m D+

Départ Suivre le balisage rouge et bleu. De la mairie, prendre à droite sur la D28 puis aussitôt à droite Chemin du Creux. Continuer toujours tout droit. A 700m, pente à 11%. En haut du chemin, prendre à gauche.

Point n°1 Km 1,7, Le Piège. Prendre à gauche sur la route puis aussitôt à droite dans le chemin en montant. En haut de la pente, prendre le chemin à gauche avant la route. Suivre le balisage rouge et bleu.

Point n°2 Km 3. Suivre le chemin à droite en montant. A 250m, prendre le chemin à gauche. À l'antenne, prendre le chemin sur la droite. Suivre le balisage rouge et bleu.

Point n°3 Km 5,3. Attention, traversée de route. Longer le cimetière, continuer tout droit. A la patte d'oie, prendre à droite, chemin du Breuil. Rentrer dans Chaynat. Ravitaillement à la salle communale. Traverser la route d'Olloix. À la fontaine, prendre à gauche place de la Croix du Merle, puis chemin de Gourdon. Suivre le balisage rouge et bleu ou le balisage PR jaune.

Point n°4 Km 6,5. Séparation des parcours 9 km et 14 km. Suivre le balisage bleu sur 500m jusqu'au point N°7.

Point n°7 Km 7. Jonction avec le parcours de 14 km. Prendre à droite le grand chemin, continuer toujours tout droit jusqu'à Ludesse. Suivre le balisage rouge et bleu ou le balisage GRP jaune et rouge. À Ludesse, suivre rue du Chazelet, rue de la cote Pilon, puis rue de l'Eglise jusqu'à la route de Champeix. Balisage rouge et bleu.

Vous avez choisi le parcours de

9 km

Suivez le balisage bleu :



ou le balisage rouge et bleu, commun avec le grand circuit :



Bonne randonnée !

Téléphone en cas d'urgence

06 62 54 52 68

06 83 47 64 66

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

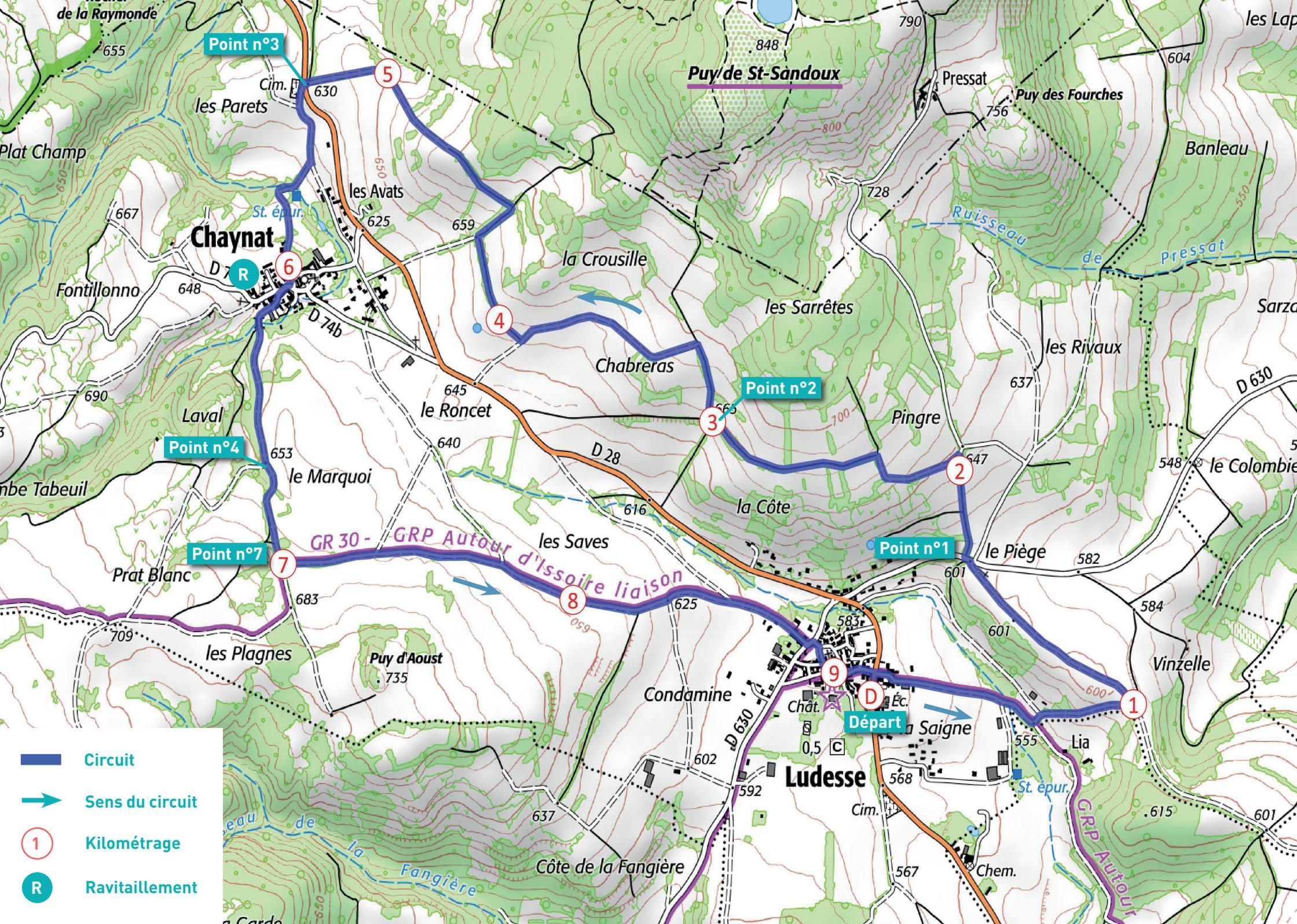
 **Agglo Pays d'Issoire / API Rando**

 **@api.agglo et #apirando**

Dimanche 20 novembre 2022

LUDESSE





-  Circuit
-  Sens du circuit
-  Kilométrage
-  Ravitaillement